

P.V. administratif n° 7 - Séance du 30/10/2019

Participants : MM Monsieur (Président), Robas (Vice-président, Trésorier), De Leener (Secrétaire), Mr Claes, Mlle El Haddouchi, MM Gilles, Lambert, Mme Roisin, Mr Squiflet

Commission : MM Destrebecqz, D'Hondt

1. Correspondance in

- Demande d'attestation pour mutation administrative :
 - 0959 Excelsior (1423 Achnoug)

2. Correspondance out

- Délivrance d'attestation pour mutation administrative : voir point 1

3. Championnat

- Forfait hors délai :
 - Rencontre EU16HB007 Rebond Ottignies – Braine le Château 20 – 0
- Forfait sur place :
 - Rencontre U12C046 BCU Ganshoren – Linthout 0 – 20
- Forfait annoncé :
 - Rencontre P3D062 United – Castors Braine 20 – 0
 - Rencontre U14M033 Eclair – BCS Uccle 20 - 0
- Série U8A : le Linthout prend la place de Eclair en cette série

4. Coupe

- Coupe U12 :
 - Elle sera organisée les 11 et 12/1/2020
 - Participants : Ganshoren Dames, Rebond Ottignies, Ecole européenne, Waterloo et Canter

5. Commission Technique des Jeunes

Une première sélection chez les garçons a été faite....

Nous tenons à remercier chaque candidat venu lors d'une ou plusieurs séances dites « Open ».

Nous avons eu 50 candidats lors des 4 séances.

La sélection continue son travail ; le prochain entraînement est programmé ce dimanche 3 novembre de 10h30 à 12h30 à Ganshoren, rue Vanderveken à 1083 Bruxelles.

Pour les filles, aucune sélection n'a encore été faite, nous espérons vous voir nombreuses ce dimanche (rappel : cela concerne les filles nées en 2007)

Nous regardons pour programmer le prochain entraînement durant le week-end des 16 – 17 novembre 2019. Plus d'informations suivront.

6. Trésorerie

- Amendes : PC 16 : absence licence, carte d'identité, visite médicale – PC 33 : licence technique – PC 48 : carte rentrée hors délai ou incomplète – PC 66 : résultats communiqués tardivement

Journée du 20/10/2019

Club	n° de rencontre	article
45	U16D023+P1D031(x2)+P1H036	33
70	PU16HC037+EU14H042	33
130	U19D022+P3D045	33
205	P1H031	33
242	U14M027+PU16HD041	33
252	U14M026+PU16HD038	33
400	EU16HB026+EU18HB024+PU14HB036	33
400	P2HA041+P3HC036+P1H042(x2)+P3D042	33
619	P2HB132	33
697	PU14HC127+U19D036+U16D023+PU18HC024+EHU21031	33
697	P3D047+P1D036	33
836	PU14HC039+PU18HC026	33
847	EU18HA027+PU14HC127 +P2HB037	33
959	PU16HC127	33
1083	PU18HD024+PU14H038	33
1168	PU18HC027	33
1336	U14D028	33
1375	EU14HA042	33
1423	PU16HC038	33
1479	P3D048	33
1542	PU16HD042	33
1584	PU14HC037	33
201584	P2HA046	33
1610	EU14HA132	33
1795	PU14HC037+PU18HD027+PU16HD038+PU16HD040	33
1949	P2D035+P3HB035+U14M027	33
2316	P3HC033+P3HA042+P2HA042+PU14H038+PU16HD042	33
2344	EU18HA029+P2HB040	33
2352	P3HB042	33
2429	PU14H042+EU18HB026	33
2518	PU18HD027	33
2576	U14D030	33
2640	P2HB132	33
2646	PHU21B016+EU16HB027+PU18HD025	33
2669	P3HC033	33
2721	P3HA039	33
2723	P3HB035	33

7. Actualité de la province

- **Plainte rencontre P2D040 ASA St Hubert – Berchem**
 La plainte porte sur le fait qu'un arbitre a refusé qu'une joueuse de l'ASA St Hubert monte sur le terrain, en fonction de sa tenue sportive estimant qu'elle ne respectait pas le code de jeu sur la partie de la tenue vestimentaire.
 En application des règlements en la matière, cette position est inexacte.
 En conséquence, le CP a décidé de faire rejouer la rencontre à ses frais
 Les clubs sont invités à transmettre la nouvelle date au CP

Prochaine réunion : 25/11/2019

O. MONSIEUR – A. DE LEENER